

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès  
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 22 mars 2018

DEMARCHE  
ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR  
RECHERCHE DU  
GENEVOIS  
FRANÇAIS : ETAT  
D'AVANCEMENT ET  
PROPOSITION  
POUR LA  
STRATEGIE DE  
COMMUNICATION  
CONJOINTE

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux mars à vingt heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 15 mars 2018

Secrétaire de séance : Joseph DEAGE

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET –  
M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE – M. Claude  
BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine  
VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane  
VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD –  
M. Jean-François CICLET – M. Hubert BERTRAND –  
M. Christophe BOUVIER – M. Patrice DUNAND –  
M. Daniel RAPHOZ – M. Dominique BONAZZI –  
M. Joseph DEAGE – M. Jean DENAIS – M. Pierre  
FILLON – M. Jean NEURY

• Délégués suppléants :

M. Daniel KALOUSTIAN, suppléant de M. Bernard  
BOCCARD – M. Christian AEBISCHER, suppléant de  
M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc BOCQUET,  
suppléant de M. Michel MERMIN –  
Mme Marie-Antoinette MOUREAUX, suppléante de  
M. Patrick PERREARD – Mme Rose-Marie GERMAIN,  
suppléante de M. Régis PETIT – M. Denis LINGLIN,  
suppléant de Mme Muriel BENIER – M. Michel  
BRULHART, suppléant de M. Vincent SCATTOLIN –  
M. François DEVILLE suppléant de M. Claude  
MANILLIER

N° CS2018-13

Nombre de délégués  
titulaires

en Exercice : 43

Nombre de délégués

Présents : 29

Pouvoirs : 4

- **Délégués représentés :**

**M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI – M. Sébastien MAURE donne pouvoir à M. Marin GAILLARD – M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Patrice DUNAND – Mme Aurélie CHARILLON donne pouvoir à M. Christophe BOUVIER**

- **Délégués excusés :**

**M. Bernard BOCCARD – M. Antoine BLOUIN – M. Yves CHEMINAL – M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc SOULAT – M. Michel MERMIN – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Serge SAVOINI – M. Sébastien MAURE – M. Christophe MAYET – M. Patrick PERREARD – M. Régis PETIT – M. Louis FAVRE – Mme Muriel BENIER – M. Etienne BLANC – Mme Aurélie CHARILLON – Mme Judith HEBERT – M. Vincent SCATTOLIN – Mme Astrid BAUD-ROCHE – M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Christian PERRIOT – M. Claude MANILLIER**

**DEMARCHE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE DU  
GENEVOIS FRANÇAIS :  
ETAT D'AVANCEMENT ET PROPOSITION POUR LA STRATEGIE  
DE COMMUNICATION CONJOINTE**

A travers le Contrat de Plan Etat-Région (CPER 2015-2020), le Pôle métropolitain a engagé une démarche avec les acteurs de la formation et de l'enseignement supérieur ainsi que les différentes collectivités concernées visant à développer et promouvoir l'offre de formation et d'enseignement supérieur dans le Genevois français.

Le développement de l'offre de formation et d'enseignement supérieur constitue un enjeu fondamental pour les entreprises et pour les habitants. Il s'agit d'un levier essentiel pour la création de valeur ajoutée, la création d'emplois et l'insertion professionnelle. Notre territoire connaît une très forte dynamique démographique et urbaine. L'offre de formation y est toutefois peu développée. Le Pôle métropolitain a donc entrepris une démarche « terrain » permettant de recenser les besoins en compétences dans différents domaines économiques et de faire émerger plusieurs projets de formations répartis dans le Genevois français, s'appuyant sur les organismes de formation existants et les initiatives en cours.

Ainsi, il s'agit d'engager :

- à partir des entreprises et acteurs du territoire, un réseau et une fonction d'interface entre les forces économiques, d'enseignement supérieur et d'innovation d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Suisse romande ;
- un développement répondant à la fois aux besoins locaux et visant la coopération transfrontalière à l'échelle du Grand Genève et du Bassin lémanique ;
- des actions de coopérations transfrontalières comme levier de croissance et de développement pour les établissements de recherche, d'enseignement supérieur et d'innovation d'Auvergne- Rhône-Alpes et du Grand Genève ;
- des expérimentations comme principe d'action.

Cette démarche a fait l'objet de plusieurs validations en Comité syndical à travers l'adoption d'une stratégie d'ensemble, de contributions à l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique, d'Internationalisation et d'Innovation, du Schéma Régional de Développement de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ou encore du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires.

Une demande de cofinancement a également été portée auprès du Conseil régional pour l'accompagnement des investissements identifiés sur le territoire pour un coût total de 7,7 millions € d'ici fin 2020.

Pour fédérer les différents acteurs, rendre plus cohérent et lisible le projet d'Enseignement Supérieur du Genevois français et communiquer de manière plus efficace auprès des différents publics, il est proposée d'adopter une marque commune à l'échelle du Genevois français.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'avancée de la démarche et de ses différents projets ;
- **VALIDE** la stratégie de communication d'ensemble proposée.

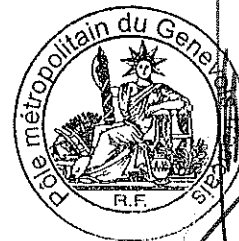
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le

Publié ou notifié le

28 MARS 2018  
28 MARS 2018

Le Président,  
Jean DENAIS



Envoyé en préfecture le 29/03/2018

Reçu en préfecture le 29/03/2018

Affiché le



ID : 074-200075372-20180322-CS2018\_13-DE